

Avis

Le Doyen de la Faculté des Sciences porte à la connaissance des **nouveaux bacheliers** qui n'ont pas pu effectuer leur inscription dans les délais fixés, ainsi que des **étudiants déjà inscrits** qui se sont **absentés durant le semestre de printemps de l'année universitaire 2024-2025**, qu'un **dernier délai exceptionnel** est accordé pour :

- L'inscription des nouveaux bacheliers
- Le dépôt des demandes de réinscription pour les étudiants concernés

Et ce **le mercredi 12 novembre 2025**, aux guichets du Service des Affaires Estudiantine, pendant l'horaire administratif en vigueur.

Les filières ouvertes à l'inscription sont :

- PC
- BG
- **MA** (Pour les titulaires d'un baccalauréat autre que la filière Sciences Mathématiques, une moyenne minimale de **12,00** en Mathématiques et en Physique à l'examen national du baccalauréat est exigée.)

Pièces à fournir pour l'inscription :

1. L'original du baccalauréat + une photocopie.
2. Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité.
3. Deux photos récentes.
4. Une enveloppe timbrée portant le nom et l'adresse de l'étudiant.
5. Le reçu d'inscription en ligne, à télécharger depuis la plateforme <https://my.umi.ac.ma>

Pièces à fournir pour l'étudiants absents :

1. Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen.
2. Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité.
3. La carte d'étudiant (si disponible).
4. Une pièce justificative de l'absence au semestre de printemps 2024-2025 (le cas échéant).

Ce délai est **définitif** et ne fera l'objet d'aucune prolongation.

